Quelles seraient les conséquences d'un tel programme? Des milliers de jeunes gens, des deux sexes, forcés aujourd'hui de quitter les Provinces maritimes,—car ce que je viens de dire s'applique aussi à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick,—pour aller dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre travailler à la transformation de nos matières premières canadiennes, trouveraient au pays des emplois qui leur permettraient d'y vivre.

Nos Provinces maritimes auraient ainsi l'avantage de se développer, leur économie prendrait un nouvel essor et les emplois y seraient plus nombreux. A mon avis, c'est là le seul moyen d'arriver à ce résultat. Si tous les Canadiens se donnent la main et travaillent ensemble, tout le pays se développera. Aucune région ne peut se développer lorsque le reste du pays est dans le marasme. La maison à laquelle j'étais associé il y a vingt ou vingt-cinq ans comptait, je me le rappelle, expédier mille ou deux mille wagons de matériel aux Provinces maritimes. Que ces provinces prospèrent et la maison leur expédiera peut-être cinq mille wagons de chaudières et de radiateurs, il en résultera des milliers d'emplois pour des gens de Montréal, de Toronto et d'ailleurs. Nous avons aussi fait venir des wagons de produits de la maison McAvity de Saint-Jean; cette maison fabrique de très belles soupapes et divers autres articles de cuivre; nous avons aussi commercé avec des maisons d'Halifax.

Je vous remercie de votre extrême bienveillance, monsieur l'Orateur. J'ai exposé de mon mieux les moyens d'assurer l'expansion économique des Provinces maritimes dans l'intérêt de tout le Canada.

M. J.-A. BRADETTE (Cochrane): Je désire féliciter l'honorable député de Davenport (M. MacNicol) du discours qu'il vient de prononcer. Sa première observation, où il exprimait le souhait que sa circonscription prenne un essor proportionné à celui du pays, m'a vivement impressionnée. C'est une excellente devise sur laquelle je reviendrai peut-être lorsque je traiterai des relations fédérales-provinciales.

En manière de préambule, je tiens à rendre hommage au ministre des Finances (M. Abbott). Depuis qu'il siège en cette enceinte, j'observe ce jeune homme qui possède tant de magnétisme. La rapidité avec laquelle il s'est distingué dans les affaires publiques du pays ne m'a pas étonné. Lorsqu'il était adjoint parlementaire, il remplissait pour ainsi dire les fonctions de ministre. Plus tard, admis au cabinet, il a dépassé toutes les espérances. Ce fut pour nous une révélation que de constater la somme de travail qu'il peut accomplir. Je songe surtout à ce qui s'est passé l'an der-

nier lorsqu'il était le ministre responsable de l'Armée et du Corps d'aviation. Puis, à cause de l'état de santé du ministre des Finances de l'époque, dont je parlerai dans un instant, le présent ministre a dû assumer la lourde tâche de diriger l'examen du budget de l'an dernier au comité des voies et moyens. De nouveau. il a étonné la Chambre et la population. Il lui sera peut-être agréable d'entendre, contrairement à l'ordinaire, des éloges provenant non seulement de notre côté mais de la Chambre entière, même si les belles chroniques publiées dans les journaux libéraux, indépendants et même conservateurs ont pu le réconforter. Je ne prédirai pas ce que lui réserve l'avenir, mais il se peut que des succès encore plus grands attendent le ministre des Finances.

Quelques mots au sujet de l'actuel ministre de la Justice (M. Ilsley). Nous avons été chanceux de posséder un homme de sa compétence, de son courage et de sa sincérité comme ministre des Finances durant la guerre. Il jouissait de la confiance et du respect de tous les Canadiens sans distinction d'allégeance politique. Je puis en dire autant du poste qu'il occupe présentement. Il sert le ministère de la Justice avec compétence et sincérité, tout comme il l'a fait lorsqu'il avait la lourde tâche d'administrer les finances du pays en temps de guerre.

Avant de poursuivre mes observations, je citerai deux ou trois extraits du Journal, d'Ottawa, journal qui prétend être indépendant, mais qui favorise habituellement les conservateurs. Voici ce qu'il écrivait le jeudi ler mai 1947:

Retour sur le budget

Salomon dans toute sa sagesse ne pourrait présenter un budget qui plaise à tout le monde. Lorsqu'un ministre présente,—comme l'a fait mardi M. Abbott,—un budget qui accorde un abattement de 29 p. 100 aux neuf dixièmes des contribuables,—plusieurs jouissent d'un dégrèvement bien supérieur,—et laisse tomber quelque 110 millions de l'ensemble des cotisations d'impôt, il a de bonnes chances de plaîre à un grand nombre de personnes.

M. Abbott a allégé le fardeau fiscal de ceux qui en avaient le plus besoin, ceux qui touchent des salaires ou traitements modiques. Le Journal a souvent souligné que les gens de la classe moyenne, ceux qui touchent un salaire fixe, ont bénéficié moins que les autres de la prospérité du temps de guerre et ont plus que tous autres souffert des impôts de guerre. Voici ce qu'a dit M. Abbott en reconnaissant le fait et en accordant un allégement considérable.

Et plus loin

A notre humble avis, M. Abbott a établi les impôts, sauf les prélèvements sur les surplus de bénéfices, à un niveau qui ne variera pas d'ici plusieurs années. Nos prévisions budgétaires s'élèvent maintenant à quelque 2 milliards par année; nombre de dépenses sont devenues incompressibles; nous avons assumé de fourdes